



Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce

Lavis de réunion relatif à l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2010 qui se tiendra à 16 h au siège social de la Société a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 40 du 2 avril 2010.

Une brochure de convocation comportant notamment le texte des résolutions et leur présentation ainsi qu'un exposé sommaire a été adressée dans les délais légaux aux actionnaires détenant des titres au nominatif. Cette brochure est consultable sur le site internet de la société www.havas.fr.

Le document de référence a été déposé le 16 avril 2009 et est également consultable notamment sur le site de la société www.havas.fr.

Les documents prévus à l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires au siège de la société 2 allée de Longchamp à Suresnes (92150).